

HONORAIRES TRANSACTIONS

(Actualisés au 09/05/2017)

HABITATION ou MURS COMMERCIAUX

De 0 à 100 000 €	10 % TTC <i>(avec un minimum de 5 000 € TTC)</i>
Au-dessus de 100 000 €	5 % TTC
Ce pourcentage s'applique, tranches cumulées, sur le prix de vente, commission comprise.	

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur, selon les termes du mandat signé *(information mentionnée dans chaque annonce)*.

Cas particulier : en cas de mandat délégué par une autre agence, dans le cadre ou non de l'AMEPI, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentricrice du mandat délégué.

PARKING ou BOX

Honoraires parking ou box	10 % TTC <i>(avec un minimum de 3 000 € TTC)</i>
---------------------------	--

ENTREPRISE/COMMERCE

Cession de Fonds ou de Droit au Bail	10 % HT du montant de la cession
	+ 10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail commercial/location pure	10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail Professionnel ou mixte	10 % HT d'une triennalité de loyer HC
Bail précaire (23 mois)	10 % HT de 23 mois de loyer HC
Rédaction de bail commercial	1 000 € HT <i>(charge locataire)</i>

Honoraires majorés de la TVA en vigueur, à la charge de l'acquéreur/locataire ou du vendeur/bailleur selon les termes du mandat signé.